

# Boves "Actus"

N° 10 - JUIN 2022

www.ville-boves.fr



## SOMMAIRE

### 1 Edito du maire

### 2-4 Événements passés

- Cérémonie du 8 mai 1945

LA CULTURE S'EST INVITÉE À BOVES :

- Spectacle de la Compagnie La Yole : "Semer des graines"
- Concert de l'orchestre de Picardie
- Insolite, spectacle itinérant, une belle rencontre !
  - Sortie organisée par le CCAS à Licques
- Fête de la nature du 18 au 22 mai

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS :

- Ils n'ont pas démerité
- Triplette de pétanque !

### 5 Enfance/Education

- L'association des parents d'élèves en action !
  - Carava'lud
  - L'ACM

### 7 Bien vivre à Boves

- Travaux de la voirie durant l'été :
  - sur la RD935 et RD167 du 4 juillet au 31 août
  - rue Alphonse Tellier du 16 au 31 août
- Les encombrants : rappel
- A propos des bons d'achats
- Où se promener à Boves cet été ?

### 8 Agenda/Vie citoyenne

- Police Municipale de Boves
- Opération Tranquillité Vacances

Téléchargez le compte rendu du conseil municipal sur le site de la ville [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr) ou venez le consulter en mairie

L'actualité de votre ville en direct



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville



 ville de boves

## EDITO DU MAIRE



Chères Bovoises et chers Bovois,

A l'heure où je rédige cet édito, le mois de juin est déjà bien amorcé. Il est, néanmoins, intéressant de rappeler que les journées archéologiques nationales ont eu lieu ce mois-ci et que la motte castrale de Boves a pu être visitée sur rendez-vous. A ce propos, vous connaissez ce site mais savez-vous que 11 ha du promontoire concernent le château, l'ensemble étant une propriété privée ? Savez-vous que seule une équipe archéologique est autorisée à intervenir sur cette propriété ? Vous me répondez alors : « il n'y a pas de clôture, il n'y a pas de panneaux d'interdiction d'accès ». Effectivement, vous ne les voyez pas car ils ont été mis en place, n'ont jamais été respectés et ont disparu. J'ajoute que ce site fait l'objet de pillages, de saccages alors que je le rappelle : c'est une propriété privée. La chance que nous avons sur la commune est que l'agriculteur propriétaire des lieux autorise des fouilles encadrées qui permettent de compléter les données disponibles sur la vie au Moyen Age en France et en Europe ; de nombreuses publications en ont fait état. Alors, respectons ce lieu et n'y pénétrons pas !

L'été est également une période où des travaux sont organisés partout en France. A Boves, GRDF interviendra sur les réseaux. Cette société proposait de les exécuter durant les deux mois d'été ou à partir de septembre. D'un commun accord, avec tous les partenaires concernés par ces travaux, il a été décidé de les réaliser en juillet et août. Certes, la circulation sera perturbée mais dans des proportions différentes de celles qui pourraient être constatées à la rentrée. La rue Alphonse Tellier (RD 116) fera, de son côté, l'objet d'un aménagement de sécurité avec une incidence sur la circulation. Je vous remercie d'avance de votre compréhension et de votre patience durant l'ensemble des travaux !

Enfin, je souhaite à toutes et à tous un repos en cette période estivale ; je souhaite également que ce moment de l'année soit propice à la réflexion sur le bien vivre en communauté, dans le respect des différences.

Avec mes sentiments dévoués.

Votre Maire  
Maryse Vandepitte

MAIRIE de BOVES - Rue Victor Hugo - 80440 BOVES

Tél. : 03 22 35 37 37 - Courriel : [mairie.boves@laposte.net](mailto:mairie.boves@laposte.net) - Site internet : [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr)  
Horaires : lundi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 19 h - mardi, jeudi et vendredi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 17 h  
mercredi 9 h à 11 h 30

Directrice de Publication : Maryse Vandepitte - Contact : [mairie.boves@laposte.net](mailto:mairie.boves@laposte.net)  
Crédits photos : mairie de Boves et Photo club de l'Avre Bovoise



Création, impression : ICM MEDIAS - Centre Oasis, Dury - 1 allée de la Pépinière - 8000 Amiens - 09 67 28 17 33 - [pao@icmmedia.fr](mailto:pao@icmmedia.fr)

## Cérémonie du 8 mai 1945 – 8 mai 2022

« Nous commémorons le 77<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps... »

Cet extrait du message de la ministre déléguée auprès de la ministre aux armées a été lu par Madame le Maire devant le monument aux morts, après y avoir déposé une gerbe de fleurs pour la ville de Boves.

Une seconde gerbe a également été déposée à la mémoire des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre et les Combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc par Monsieur Claude Verhaeghe, membre de la section **ACPG CATM** de Boves. Cette section est présidée par



Monsieur James Caron, également présent ce jour, et à qui nous présentons nos excuses pour l'erreur manuscrite concernant l'article relatant la commémoration du 11 novembre.

**Ne les oublions pas !**

## La culture s'est invitée à Boves :

### Spectacle de la compagnie La yole : « Semer des graines »

Le **samedi 30 avril**, la compagnie La Yole a proposé un spectacle-performance mis en scène par Pascale Oyer.

C'est à partir d'un récit conté, sur l'histoire du personnage de la mythologie grecque dont le nom porté, est tout simplement Europe.

Ce spectacle autour de la légende d'Europe et de la place de la femme dans une capitale européenne de la culture, est né de l'imagination des publics rencontrés.



### Concert de l'orchestre de Picardie

Le **13 mai**, de nombreux spectateurs ont apprécié le concert de grande qualité, donné par l'orchestre de Picardie : *Une grande « petite symphonie »* sous la direction de Johanna Malangré.



## Insolite, un spectacle itinérant, une belle rencontre !

Monsieur Robert et sa vache Ohla sont passés par Boves les **13, 14 et 15 mai**. Le duo a vagabondé dans les rues de la commune et vous avez dû le croiser. Le dimanche 15 mai, de nombreux habitants sont venus les rencontrer devant la mairie et rue Eugène Desprès lors du marché.

Un moment convivial a clôturé cet événement.



## Sortie organisée par le CCAS à Licques

Enfin, depuis que nous l'attendions !

Une sortie destinée aux aîné(e)s de plus de 70 ans a eu lieu le **jeudi 2 juin** au Cabaret de Licques. Celle-ci, offerte et organisée par le CCAS de la commune de Boves a remporté un vif succès. La centaine de personnes présente a pu apprécier le show fantastique, le repas copieux et raffiné ainsi que l'ambiance chaleureuse.

Merci pour votre présence.

## Fête de la nature du 18 au 22 mai

Cet événement annuel dédié à la nature a fait son retour, avec la découverte des richesses naturelles, grâce à de nombreuses activités. Le **21 mai**, la découverte de la gestion forestière et de la biodiversité a eu lieu sur la commune au bois de Fautimon.



## Evénements sportifs

### Ils n'ont pas démerité...

Le Final Four U20 Élite, organisé par l'Union Sportive Boves Basket-Ball s'est déroulé le 22 mai à la salle Gervais Leprêtre.

Notre équipe locale faisait figure de petit poucet parmi les 3 autres équipes des Hauts-de-France habituées à ce niveau.



Dès le premier match, malgré les encouragements du public, nos joueurs se sont inclinés par deux fois.

**« Merci à tous de nous avoir offert cette journée » a conclu le coach/président, Danyl, très satisfait de ses joueurs.**

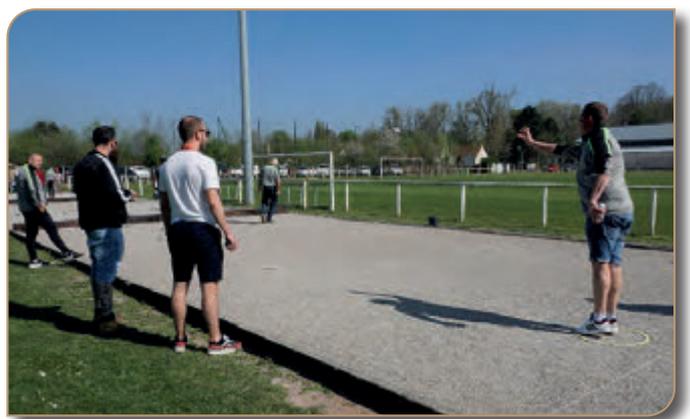


### Triplette... de pétanque !

Le club de pétanque de Boves a proposé le **16 avril** un concours en l'honneur de l'un des fondateurs du club de boules de la commune, Eugène Lignier. Les boulistes se sont retrouvés dans une ambiance amicale avec, pour chaque équipe, le même objectif... gagner !



Le **28 mai**, le concours de boules organisé par la société de chasse a attiré 20 équipes en doublette. Plusieurs manches se sont déroulées et tous ont pu partager un repas autour d'un barbecue. Météo clémente, bonne humeur et convivialité assurée tout au long de la journée.



Enfin, le **4 juin**, c'est au point rencontre rue du Marais que l'association des jardins ouvriers et familiaux de Boves a permis aux 46 boulistes de concourir pour gagner les nombreux lots proposés par l'association. Restauration sur place bien appréciée pour tous les participants avec une belle météo... juste avant l'orage en fin d'après-midi, un véritable déluge !





L'année scolaire se termine le jeudi 7 juillet au soir.

Les élèves de CM2 quittent l'école de Boves pour le collège à la prochaine rentrée. Le 27 juin, ils recevront de la part de la municipalité, une calculatrice qui les accompagnera dans leur nouvel établissement. Un goûter leur est offert et nous leur souhaitons la réussite dans la poursuite de leur scolarité.

La rentrée des classes 2022/2023 aura lieu **le jeudi 1 septembre** avec la création d'un poste supplémentaire et l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école élémentaire Les Deux Vallées.

Les vacances d'été sont proches et nous souhaitons à tous les enseignants, élèves et parents une excellente période estivale.

• **L'association des parents d'élèves en action !**

L'association des parents d'élèves (APEL) des écoles de Boves a pour principal objectif de défendre les intérêts de nos chers écoliers et de leurs parents, de faire le lien entre les familles et l'établissement scolaire, d'organiser des réunions d'information et de proposer certains services à l'attention des parents et/ou des élèves.

Grâce au soutien de l'équipe municipale, des enseignants et des volontaires de l'association, cette année scolaire fut riche en actions et nous comptons poursuivre jusqu'aux vacances d'été.

Ainsi, **en décembre, la vente de sapins et de chocolats** a permis aux parents, mais aussi aux personnes extérieures à l'école de nous soutenir tout en faisant plaisir, aux petits comme aux plus grands, pour les fêtes de fin d'année.

**Au printemps, c'est une vente de bulbes et de fleurs** qui a été proposée ; ceux-ci viennent aujourd'hui égayer nos jardins.

**En mars, un café rencontre** a été organisé conjointement à une vente de livres par les professionnels des écoles. Des boissons et collations ont été offertes aux parents et aux enfants par l'APEL lors d'un moment sympathique et plein de bonne humeur. Cela a été l'occasion d'échanger entre parents, enseignants et membres de l'association.

**En mai**, la mairie de Boves nous a confié la billetterie et la buvette lors du concert de l'orchestre de Picardie organisé au Paraclet, tous les bénéfices de la soirée revenant à l'association. La présence d'enfants des écoles a été un joli clin d'œil à la culture dans le village.

**Trois ateliers de soutien à la parentalité**, ouverts à tous, ont été **organisés les 4 et 7 avril** sur l'autonomie de l'enfant et **le 30 mai** sur le rapport des enfants aux écrans. Ces ateliers ont été animés par deux associations locales (la Boite à outils de la famille et le Forum des parents) et subventionnés par la mairie dans le cadre du projet participatif. Ils ont été l'occasion pour les parents de profiter d'un apport théorique, et d'échanger dans un cadre convivial. Les discussions ont été riches et appréciées et l'association souhaite poursuivre dans cette voie par la suite.

**Pour cette fin d'année scolaire, l'APEL soutiendra la journée « Contes »**, organisée par l'école maternelle.

Il est également **prévu d'accompagner les élèves de grande section** autour d'un goûter et de la remise d'une surprise pour marquer la jolie étape de leur scolarité qu'est le passage vers l'école élémentaire.

**Les CM2**, quant à eux, seront **conviés à une soirée détente à l'accrobranche** d'Ailly sur Noye, **le 14 juin** ; leurs parents et les enseignants seront, quant à eux, conviés à partager un verre de l'amitié aux pieds des arbres.

Nous terminerons l'année sur une **vente de crêpes et de boissons le 5 juillet**, à la sortie des écoles, l'occasion de souhaiter de bonnes vacances à nos petits écoliers !





## • CARAVA 'LUD

L'association d'Amiens métropole CARAVA'LUD a installé son camion sur le parking rue Eugène Desprez le mercredi après-midi du 18 mai 2022. En famille ou entre amis, vous avez été nombreux à participer à l'animation qui permet de promouvoir la pratique des jeux à toute génération confondue. Cette animation révèle combien nous avons tous besoin de créer liens sociaux et familiaux et des souvenirs. Merci à vous.



## ACM ÉTÉ 2022

L'Accueil Collectif de Mineurs ouvre du **08 juillet au 12 août inclus soit deux semaines de plus que l'an dernier.**

L'équipe est composée de 20 animatrices et animateurs, dirigée par deux directeurs (en alternance).

Nous proposons pour chaque groupe une sortie et un intervenant par semaine.

Nous ouvrons de nouveau la tranche d'âge 12/16 ans.

Quatre temps de réunion de préparation sont mis en place afin de concocter le meilleur des programmes.

**Les intentions pédagogiques pour cet été sont :**

- favoriser la vie en collectivité

l'entraide et le partage,

- apporter des vacances ludiques aux enfants,
- sensibiliser les enfants au respect de l'environnement.

Des ateliers de découverte dans les domaines sportifs, artistiques, scientifiques seront au programme pour tous.

**Des temps forts sont prévus ;** l'ordre n'est pas chronologique.

• **Pour les enfants d'âge maternel :**

- art thérapie et Land Art ou conteur,
- structures gonflables,
- visite à la ferme Souchinet,
- parcs d'attraction « Mer de sable » et Bagatelle,
- sortie au château d'Eaucourt,
- sortie à la cité nature de Arras,

- spectacle NIKKO et ses muppet's, et N'Joy.

• **Pour les enfants d'âge primaire et ou adolescents :**

- base nautique de Loeuilly,
- baptême de l'air à l'aérodrome de Glisy,
- Home Ball et babyfoot géant,
- journée au plan d'eau Ailly sur Noye,
- karting,
- laser game,
- NERF avec WadEvents,
- parcs d'attraction « Mer de sable » et Bagatelle,
- prévention interactive sur les addictions,
- sortie au château d'Eaucourt,
- spectacle NIKKO.

## EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Coup de chaud à Boves

Nous sortons du mois de mai le plus chaud jamais observé. Nous enchaînons avec 36° à Boves à la mi-juin. En août 2003, à 36° on parlait de canicule exceptionnelle, en 2022 c'est un coup de chaud. Nous nous habituons. Après tout, prendre un verre dehors à 22h par 25°, ça sent les vacances. Mais c'est ignorer ceux qui souffrent de cette chaleur, les aînés, les malades, les travailleurs en extérieur, les habitants sous les toits, les enfants dans des salles de classe

surchauffées. Même si nous avons la chance de profiter à Boves d'îlots de fraîcheur à l'ombre au bord de l'eau, il nous appartient à tous, municipalité en tête, de rester en alerte, à la fois pour aider ceux qui souffrent mais aussi pour agir pour ne pas amplifier ce réchauffement. Mobilisons nous par des gestes et aménagements (végétalisation, économies d'énergies, bâtiments sobres et gardant le frais...) qui nous permettront de nous adapter et de contribuer à éviter le pire, comme nous y presse le GIEC.



## TRAVAUX DE VOIRIE DURANT L'ÉTÉ :

- sur la RD935 et RD167 du 4 juillet au 31 août

L'entreprise GRDF envisage des travaux de terrassement **du 4 au 7 juillet** sur la RD 167 (rue du Général Leclerc et rue de Corbie). **La ligne de bus T38 ne pourra pas prendre les élèves** aux arrêts Général Leclerc, Corbie, Dorgelès. Ces élèves devront descendre à l'arrêt Gendarmerie de Boves au niveau de la pharmacie, rue des Déportés Résistants.

- rue **Alphonse Tellier** du 16 au 31 août

L'entreprise Colas envisage des travaux avec mise en place d'une circulation alternée.

Tous ces travaux pourront occasionner des gênes de circulation et des déviations temporaires. **Soyez prudents.**

Merci de votre compréhension.



Plus d'info sur l'avancée des travaux :  [ville de boves](https://www.facebook.com/ville-de-boves), [City all](https://www.cityall.com), [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr)

## LES ENCOMBRANTS : RAPPEL

Le ramassage des encombrants initialement prévu le deuxième jeudi du mois de juillet, **donc le 14 juillet, se trouvera décalé au 15 juillet.**

*Les collectes tombant un jour férié sont décalées au lendemain.*

Les encombrants sont collectés le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois en janvier, avril, juillet et octobre.

Les encombrants sont à sortir la veille après 19h ou le jour même avant 7h du matin. L'équipe de ramassage passera dans la journée.

- Les matelas doivent être présentés ficelés, roulés ou pliés.
- **L'ensemble** de vos encombrants, présentés le jour du rendez-vous, **ne doit pas dépasser 3m<sup>3</sup>** (3m de long sur 1m de haut et 1m de large).
- Les déchets de type verre, papier/carton, emballage et les ordures ménagères sont à mettre dans les sacs/bacs individuels ou dans les points d'apport volontaire dédiés à cet usage.

Afin d'éviter les mauvaises surprises, voici des informations concernant ces collectes.

### Ce qui est accepté :

- Mobilier d'intérieur monté ou démonté (armoire, commode, lit, étagère, matelas, tapis, canapé...)
- Électroménager (lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, gazinière...)
- Électronique (télévision, ordinateur...)
- Mobilier de jardin (chaises, tables, chaises longues...)

- Gros cartons (supérieur à 1m<sup>3</sup>)
- Vélo
- Poussette, landau
- Évier en inox

### Ce qui est refusé :

- Déchets de construction (gravats, placo, ciment, briques, PVC, isolant, carrelage, tuiles, plan de travail, lino, parquet, gouttière, moquette...)
- Meubles en céramique (baignoire, évier, lavabo, cuvette de toilette...)
- Portes, fenêtres, volets, tapisserie murale, douche
- Ferraille (hors mobilier), barbecue, radiateur non électrique
- Déchets dangereux (pot de peinture, aérosols, amiante, gaz, solvant, huile de vidange...)
- Pièces automobiles (pneu, pare-chocs...) et appareils à moteur (tondeuse, cyclomoteur...)
- Déchets verts, sacs d'ordures ménagères, palette de bois, caddy
- Les textiles (vêtements, chaussures, draps...)

**Les encombrants doivent être présentés sur la voie publique (en général sur le trottoir ou accotements de la voirie), en évitant au maximum de gêner la circulation piétonne.**

**Tous les encombrants déposés sur terrain privé ne seront pas collectés.**



## OÙ SE PROMENER À BOVES CET ÉTÉ ?

Au départ du cimetière Saint-Nicolas, la boucle de Saint-Ulphe, d'une distance de 12km, vous emmènera jusqu'au paraquet, en passant à proximité des ruines du château et à côté du marais Saint-Nicolas. Suivre le balisage jaune.

## À PROPOS DES BONS D'ACHATS

(réversion due à l'augmentation d'Amiens Métropole sur la taxe foncière).

Dans les brèves du Conseil Municipal du dernier Boves Actus, une communication vous informait que les foyers bovois en seront destinataires. Les modalités n'ayant pas encore été définies, celles-ci seront diffusées dans un prochain bulletin.

## AGENDA

- **2 juillet à 14h30** : visite des fouilles à la motte castrale
- **3 juillet** : Carava'Lud rue Eugène Desprez
- **13 juillet à 23h00** : feu d'artifice au Pont Prussien
- **14 juillet à 12h00** : commémoration sur le parvis de la mairie
- **14 juillet à 9h30** : concours de pêche organisé par l'association « la Roche Dorée » Allée Fulgence
- **14 juillet à 11h30** : barbecue et concours de pétanque
- **23 juillet à 14h30** : visite des fouilles à la motte castrale
- **21 août** : fête de Boves au stade , fête foraine
- **21 août** : réderie de l'association des jardins ouvriers et du club des aînés au stade

JUILLET 2022						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
26	4	5	6	7	8	9
27	10	11	12	13	14	15
28	16	17	18	19	20	21
29	22	23	24	25	26	27
30	28	29	30	31		

AOÛT 2022						
L	M	M	J	V	S	D
30	1	2	3	4	5	6
31	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30
	31					

SEPTEMBRE 2022						
L	M	M	J	V	S	D
35			1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10
37	11	12	13	14	15	16
38	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28
	29	30				

- **31 août à 18h00** : commémoration de la libération de Boves au monument aux morts puis Mémorial de Gentelles
- **3 septembre de 14h00 à 18h00** : forum des associations au stade
- **3 septembre** : remise des prix du concours des maisons fleuries
- **10 septembre de 10h00 à 20h00** : élection au stade de la plus belle moto pour le 3<sup>ème</sup> anniversaire des "Sons Of Picardia"
- **30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre** : forum de la parentalité au palais des enfants

Retrouvez chaque dimanche, de 9h à 12h30 votre marché de plein air, parking du Palais des Enfants, rue Eugène Desprès. Plus d'informations sur CityAll Boves et Facebook Ville de Boves.

## SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE DE BOVES

Les policiers municipaux, complémentaires et partenaires de la Police Nationale, sont compétents en matière de Prévention, Surveillance, Tranquillité, Sécurité et Salubrité publique. Ils sont agents de police judiciaire adjoints sous l'autorité du Maire.

Leurs différentes actions au sein de la commune sont :

- rondes et patrouilles de surveillance,
- constatation des infractions à la loi pénale et des flagrants délits,
- application des arrêtés de police du Maire,

- prévention routière dans les écoles,
- surveillance de la salubrité publique,
- fourrière animale,
- Opération Tranquillité Vacances (OTV).

### Bilan pour l'année 2021 :

- 109 verbalisations (stationnement, vitesse, alcoolémie...);
- 81 mains courantes (vols, accidents, dégradations...);
- 4 personnes mises à disposition de l'officier de police judiciaire;
- 53 demandes d'Opération Tranquillité Vacances.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES :

Ce service est gratuit et fonctionne toute l'année, les agents de la Police Municipale font des passages réguliers devant votre domicile et interviennent en cas de besoin.

Si vous souhaitez en bénéficier, vous pouvez retirer un formulaire en mairie ou sur le site rubrique police (OTV). Le renvoyer par mail à [police@ville-boves.fr](mailto:police@ville-boves.fr) ou le déposer en mairie.



Pour tout renseignement, toute information, toute inscription, rendez-vous sur le site de la ville : [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr), et CityAll Boves et Facebook "Ville de Boves"